

[Text]

the number of licensed daycare spaces in B.C. In addition, daycare centres in B.C., as I am sure in other places of the country, are beginning to find it difficult to have staff stay in their organizations. Many of them are facing financial difficulties because the fees that they can charge parents do not meet the real costs, and the wages that are paid to workers in daycare centres often are below the poverty line.

We feel that the ceiling on CAP expenditures provides further disincentives for the province of B.C. to increase child care subsidies to levels that would reflect the real costs in B.C.

We would also like to point out that the changes to Canada Assistance Plan must be seen in the light of other programs. It is not a program that can be addressed without looking at it in terms of the harmonization that occurs with other programs. For example, this country does not have a policy for full employment. The federal budget of last year suggested that unemployment may need to be increased to 8.5 per cent or higher as a way of fighting inflation. In fact, we now know that unemployment in Canada has surpassed 9 per cent. Increases in unemployment, by definition, will increase the number of people in poverty. A country which is not committed to full employment cannot expect employment to be the vehicle for eradicating poverty. Furthermore, it is hypocritical to blame individuals for their unemployment when unemployment is an instrument of government economic policy.

In November 1989, the House of Commons unanimously passed the following motion:

That this House express its concern for the more than one million Canadian children currently living in poverty and seek to achieve the goal of eliminating poverty among Canadian children by the year 2000.

Shortly thereafter, the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology held hearings on child poverty as part of the effort to address this scourge in our country. I was pleased to be one of the witnesses that appeared before that committee. We would like to ask the members of this committee to consider how the passage of Bill C-69 will contribute to the goal of the elimination of child poverty.

We want to be clear that we recognize the desirability of reducing our nation's debt. Reduction of the debt cannot be a burden placed on those most disadvantaged. The CAP, once conceived as the safety net against poverty, will become a legislated measure of deep poverty in Canada. The ceiling on CAP will exacerbate the plight of the poor. Thank you for your time.

Senator Stewart: Far be it from me to defend Mr. Wilson, but let me put forward the argument that he made to this committee the other day. I should like to ask the witness where he thinks the argument goes wrong.

[Traduction]

Canada. Comme vous le savez, nous connaissons le même sort que les autres provinces et faisons face à une gigantesque pénurie de places dans des garderies autorisées en Colombie-Britannique. De plus, les garderies de la Colombie-Britannique, comme celles des autres régions du pays, commencent à avoir du mal à garder leur personnel. Beaucoup d'entre elles éprouvent des difficultés financières parce que les frais qu'elles peuvent exiger des parents ne sont pas à la hauteur des coûts réels et que les salaires versés à leur personnel se trouvent souvent en dessous du seuil de la pauvreté.

Nous estimons que plafonner les dépenses du Régime d'assistance publique du Canada incite encore moins la province de la Colombie-Britannique à porter les subventions aux services de garderie à des niveaux qui correspondraient aux coûts réels supportés en Colombie-Britannique.

Nous aimerions également faire ressortir que les changements apportés au Régime d'assistance publique du Canada doivent être envisagés à la lumière des autres programmes. Il ne s'agit pas d'un programme que l'on peut modifier sans l'harmoniser aux autres. Ainsi, le pays n'a pas de politique de plein-emploi. Le budget fédéral de l'an dernier indiquait qu'il faudrait peut-être laisser le chômage atteindre 8,5 p. 100 ou plus afin de lutter contre l'inflation. De fait, nous savons que le chômage a dépassé 9 p. 100 au Canada. Par définition, les hausses du chômage font augmenter le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté. Un pays qui ne s'est pas engagé à atteindre le plein-emploi ne peut s'attendre que l'emploi permette d'enrayer la pauvreté. En outre, il est hypocrite de blâmer les chômeurs quand le chômage est un outil de la politique économique du gouvernement.

En novembre 1989, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité la motion suivante:

Que cette Chambre exprime son inquiétude au sujet du million d'enfants canadiens qui vivent actuellement dans la pauvreté et cherche à enrayer la pauvreté chez les enfants canadiens d'ici à l'an 2000.

Peu de temps après, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie tenait des audiences sur la pauvreté chez les enfants dans le cadre des efforts déployés pour enrayer ce fléau dans notre pays. Je me suis réjoui de faire partie des témoins qui ont comparu devant ce comité. Nous aimerions demander aux membres de votre comité de réfléchir à la façon dont l'adoption du projet de loi C-69 contribuera à atteindre l'objectif de l'élimination de la pauvreté chez les enfants.

Nous voulons indiquer clairement que nous sommes conscients du bien-fondé de la réduction de la dette nationale. Mais réduire la dette ne peut être un fardeau placé sur les plus démunis. Le Régime d'assistance publique du Canada, qui a déjà été considéré comme un filet de sécurité contre la pauvreté, deviendra une mesure législative qui accentuera la pauvreté au Canada. Le plafonnement de ce régime aggravera le sort des pauvres. Je vous remercie de votre attention.

Le sénateur Stewart: Loin de moi l'idée de défendre M. Wilson, mais permettez-moi de reprendre l'argument qu'il a invoqué l'autre jour devant votre comité. J'aimerais demander au